



La Communauté de Communes CONVERGENCE GARONNE

RECRUTE
UN.E AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
Filière Médico-sociale
Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
Temps complet

Contexte

La Communauté de Communes Convergence Garonne, 27 communes – 32 800 habitants – 180 agents, créée en 2017 à la suite d'une fusion-extension (SDCI 2016) poursuit son développement.

Missions principales

Ouvert sur ce site depuis 2003, Ocabelou est une structure agréée pour l'accueil de 30 enfants qui sont accueillis dans trois espaces avec des adultes référents et des adultes relais. L'équipe des professionnelles se compose d'agents de crèche (2 EJE, 4 auxiliaires et 3 CAP petite Enfance), d'agents techniques (1 cuisinière et 1 agent responsable de l'entretien des locaux et du linge) et d'une directrice (IDE puéricultrice).

Sous l'autorité de la directrice du multi-accueil, l'auxiliaire de puériculture organise et effectue toutes les tâches qui contribuent à l'éveil de l'enfant.

Activités

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Participer à l'organisation de la journée
- Accompagner l'enfant et sa famille : le soutien à la parentalité
- Participer à l'élaboration des projets
- Savoir mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Participer au fonctionnement général de la structure

Profil et compétences requises

➤ **Formations et qualifications nécessaires :**

Diplôme d'auxiliaire de puériculture avec une expérience professionnelle en structure petite enfance. Si possible acquis du concours de la fonction publique territoriale. Maîtrise des connaissances et des techniques liées au métier.

Compétences nécessaires :

Compétences professionnelles :

- Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant ;
- notions de psychologie infantile
- principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.)
- règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant ;
- principes de qualité de l'air intérieur et vigilance quant à la composition chimique des jouets, biberons, produits d'hygiène et d'entretien.

Savoir-faire :

- techniques d'écoute active, de communication et d'observation ;
- techniques de régulation et de résolution de conflits ;
- sociales des différentes formes de familles ;
- notions de réglementation en matière d'autorité parentale ; -
- éducatif et pédagogique de la structure ;
- principes de l'organisation territoriale.

Qualités :

- Sens du public.
- Respect de la hiérarchie et des consignes.
- Discrétion professionnelle.
- Respect du public (courtoisie, tenue).
- Sens du travail en équipe.
- Patience et de maîtrise de soi.
- Dynamisme et motivation.

Facteurs d'évolution

- Évolutions relatives au cadre institutionnel et réglementaire
- Évolutions organisationnelles et managériales

Renseignements administratifs

Vous souhaitez candidater

Envoyez votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 18 janvier 2021 à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne :

- De préférence, par courriel : anne-laurence.toullec@convergence-garonne.fr
- par voie postale : 12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC

Documents à transmettre :

- Lettre et CV à libeller de la manière suivante : NOM-CV.pdf NOM-Candidature.pdf,
- Diplômes en lien avec le poste,
- Dernier bulletin de salaire,
- Dernier contrat de travail ou arrêté de situation.
-

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS, participation mutuelle et garantie maintien de salaire.

Demande de renseignements complémentaires s'adresser à Mme TOULLEC Anne-Laurence, DRH :

- 06 14 10 92 04 / anne-laurence.toullec@convergence-garonne.fr

Mme SCLAFER-LAGARDE Claude, directrice du multi accueil : ocabelou@convergence-garonne.fr

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Poste à pourvoir le 1^{er} mars 2021